

aussi grand nombre que possible de vétérans sur des fermes. Ce plan s'harmonisait avec la politique qu'avaient adoptée tous les partis relativement au développement de notre industrie agricole. Les motifs qui portèrent les vétérans à aller s'établir sur une ferme furent les suivants: D'abord pendant la guerre les produits agricoles atteignirent un prix très élevé; puis ceux qui n'avaient pas une profession ou un métier n'avaient pas d'autre alternative que de prendre le chemin de la campagne. Bien que le projet d'établissement des soldats sur des terres eût pour but de venir en aide aux vétérans pendant la période de licenciement et de reconstruction, d'autres en tirèrent un avantage direct et immédiat. D'abord le nombre des sans-travail fut réduit d'autant; puis, bien des gens qui possédaient des terres dont ils n'avaient pu disposer depuis nombre d'années furent en mesure de les vendre et d'en toucher immédiatement le prix. On ne demande pas aujourd'hui un octroi ou des secours pour les soldats; on demande de reconnaître le fait que, dans bien des cas, le prix de la terre que le Gouvernement avait achetée pour eux était trop élevé. Ce n'est pas une gratification; on demande de reconnaître l'injustice commise à leur endroit, et n'oubliez pas que plusieurs de ceux qui obtinrent ces prix sont les gens qui aujourd'hui se plaignent de ce que les impôts sont trop élevés au Canada. Cet argent ne fut pas perdu pour le pays. La plus grande partie fut payée à des Canadiens.

Et maintenant je ferai observer que le plan d'établissement des soldats sur des terres a été d'un grand avantage pour le pays. Comme le faisait remarquer l'honorable représentant de Calgary-Ouest (M. Bennett) l'autre jour, avec sa franchise ordinaire, le plan d'établissement agricole des soldats a augmenté la valeur des terres au Canada et multiplié la richesse et la force productrice actuelles du Dominion. Plusieurs de ces terres avaient déjà été cultivées, mais un grand nombre étaient des terres nouvelles, au sol vierge. Plusieurs de ces terres n'auraient pas été mises en culture n'eût été ce plan. Depuis sept ou huit ans, ces soldats-colons ont contribué à la richesse du Canada. Je désire faire remarquer à la Chambre que depuis nombre d'années les divers gouvernements ont dépensé des sommes énormes pour l'immigration, et une grande partie de cet argent a été dépensé en dehors du pays. On adopte d'autres mesures aujourd'hui pour la colonisation du pays et leur exécution coûte de l'argent. Je prétends que même si le pays accepte une perte sur le prix

de ces terres, il en retirera un plus grand avantage qu'il ne tire des sommes consacrées à l'immigration.

Je désire faire connaître à la Chambre certains chiffres relatifs au plan d'établissement des soldats sur des terres. En vertu de ce système, on établit 30,846 hommes sur des fermes; 24,342 d'entre eux y furent établis par le moyen de prêts qu'on leur consentit et des terres furent concédées à 6,504 autres, à titre d'anciens combattants. 819 de ces hommes ont complètement remboursé leurs emprunts; les prêts consentis à 6,635 anciens combattants ont été confisqués ou ces hommes ont abandonné leurs fermes, de sorte qu'il y a encore environ 17,000 colons militaires sur les fermes, et qui doivent de l'argent au Gouvernement. En vertu du plan, on a déboursé en tout une somme de \$105,750,831. On a remboursé environ 23 millions, sur le principal et l'intérêt, et l'on doit encore \$88,228,890.65 de l'argent avancé sous le régime de cette loi. On a vendu 1,789 terres confisquées, aussi bien les fermes que le roulant, ce qui a rapporté à la commission d'établissement des soldats sur des terres un bénéfice de \$625,949.35. Dans le cas de 168 fermes, vendues sans le matériel d'exploitation, le Gouvernement a encaissé un excédent de \$19,396.75; on a vendu 182 autres fermes, le marché n'étant pas encore conclu, mais on espère en retirer un bénéfice de \$6,293.43; il reste donc 4,496 fermes confisquées dont on n'a pas encore disposé. L'an dernier, le Gouvernement conclut un marché avec le gouvernement impérial d'après lequel on devait réserver pour ce dernier, 2,500 fermes destinées à la mise à exécution du plan de colonisation impérial. On y amena cinq cents familles, l'an dernier, et l'on espère en amener 1,300, cette année. On a fait une nouvelle évaluation de toutes ces terres réservées au gouvernement impérial et j'apprends de source autorisée que, bien qu'on ait vendu certaines de ces fermes à un prix à peu près égal au montant de la dette, on en a vendu un fort grand nombre d'autres pour la moitié, ou même moins, de la somme due par le colon militaire. Ce dernier doit acquitter toute la somme, sinon il est expulsé de la ferme. En plus du prêt de \$1,500 consenti par le gouvernement impérial à chaque colon de l'empire, le Canada avance à celui-ci une autre somme, laquelle s'ajoute au prix d'achat.

Les chiffres que je viens d'exposer établissent, sans aucun doute, quelques points. Chaque fois qu'on a repris une ferme d'un ancien combattant, soit que celui-ci l'eût abandonnée soit qu'elle eût été confisquée, le Canada subit une perte d'énergie productrice qui se